



Audition parlementaire annuelle à l'ONU

New York, 21-22 février 2019

Les nouveaux défis du multilatéralisme



Chaque année, l'UIP et la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies organisent conjointement une audition parlementaire à l'ONU à New York.

L'audition, qui prend la forme d'un colloque de deux jours, est un forum permettant à des parlementaires, des représentants des Nations Unies (hauts fonctionnaires et représentants permanents), des experts et d'autres parties prenantes d'avoir un échange de vues sur des questions d'actualité de portée mondiale. Le but est d'aider les parlementaires à mieux comprendre la prise de décisions au sein des Nations Unies, de leur offrir la possibilité de contribuer aux travaux des Nations Unies et d'attirer leur attention sur le rôle des parlements dans la mise en œuvre des décisions onusiennes.

Le thème de l'audition 2019 était : quelle réponse les parlements et les parlementaires peuvent-ils apporter à la méfiance croissante à l'égard de la coopération multilatérale, notamment dans le cadre des Nations Unies ?

Après des mots introductifs de la présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la présidente de l'UIP, ce thème a été approfondi dans sept débats interactifs d'environ une heure et demie. Un journaliste anglo-américain renommé, Richard Wolffe (MSNBC, The Guardian), était le modérateur de ces débats, dont chacun était lancé par un panel de quatre ou cinq orateurs, qui débattaient d'abord entre eux et ensuite avec les délégations présentes.

Les sujets suivants ont été abordés:

- Le multilatéralisme à la croisée des chemins : bilan général et défis émergents
- La dimension nationale du multilatéralisme: des réformes institutionnelles pour l'amélioration de la vie politique
- Egalité des sexes à l'ONU et au-delà
- Investir dans le multilatéralisme: le déficit de financement de l'ONU
- Vers une gouvernance mondiale plus réactive: la revitalisation de l'Assemblée générale
- Renforcer l'efficacité de la prévention et du règlement des conflits, et du maintien de la paix
- Le système multilatéral aux yeux du public: l'impact de la communication de masse.

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, s'est adressé aux parlementaires et les a appelé à aider les Nations Unies à relever les grands défis de nos jours.

[Programme complet](#)



On peut regarder les débats intégraux (en anglais) sur [UNTV](#) (*Meetings and Events / Other Meetings and Events / 4 vidéos en date des 21 et 22 février 2019*).

La délégation belge était composée de :

- Pol Van Den Driessche, sénateur, président du Groupe belge de l'UIP (N-VA)
- Alain Destexhe, sénateur, vice-président du Groupe belge de l'UIP (MR)
- Christophe Lacroix, sénateur, membre du Bureau du Groupe belge de l'UIP (PS).

M. Van Den Driessche a pris la parole pendant le premier débat et s'est notamment interrogé sur les causes de la méfiance croissante à l'égard des processus multilatéraux. S'inscrivant en faux contre ceux qui minimisent toute critique du multilatéralisme en l'imputant au populisme, il a estimé qu'une cause importante de cette méfiance se trouve dans l'érosion de la souveraineté nationale par un ensemble de plus en plus complexe et insaisissable de règles de droit international, d'accords, de pactes et de déclarations politiques de toutes sortes, qui sont placés au-dessus des constitutions nationales sans légitimation démocratique convaincante.

Il a pris pour exemple la problématique des migrations. Il est évident que la coopération internationale est nécessaire pour s'attaquer aux migrations irrégulières. Il n'en reste pas moins que chaque pays reste compétent pour décider de l'accès à son territoire et des normes et valeurs que les nouveaux venus sont tenus de respecter. Si cet élément n'est pas pris suffisamment en compte, il ne faut pas s'étonner que la crédibilité du système multilatéral soit mise en cause. Il s'agit donc de trouver un juste équilibre entre le respect de la souveraineté nationale et les besoins d'accords et de coopération internationale.

En réaction à ces observations, les panélistes ont reconnu l'importance de s'assurer d'une adhésion suffisante aux règles internationales auprès de la population. Il ne faut pas non plus vouloir régler tous les problèmes au niveau multilatéral. Un retour à l'essentiel s'impose, qui se concentre sur les objectifs de la coopération multilatérale et choisit les instruments en conséquence.



La délégation belge a eu plusieurs activités en marge de la conférence de l'UIP.

1. La délégation a assisté à un briefing à la Représentation permanente suédoise sur les expériences de la Suède en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies en 2017-2018. En plus des délégations parlementaires des pays nordiques, celles de l'Allemagne et de la Belgique y étaient invitées. A partir du 1^{er} janvier 2019, l'Allemagne et la Belgique ont remplacé la Suède et les Pays-Bas au Conseil de sécurité comme membres élus appartenant au groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats.

Le Représentant permanent de la Suède, l'ambassadeur Olof Skoog, a dressé un tableau plutôt pessimiste du travail au Conseil de sécurité, dont l'efficacité se trouve sérieusement entravée par le dysfonctionnement des relations entre les grandes puissances, notamment les Etats-Unis, la Chine et la Russie, ainsi que par un emploi irresponsable du droit de veto. Si des résultats sont encore enregistrés au Conseil de sécurité, c'est surtout grâce à l'action des dix membres élus non-permanents. La Suède a trouvé ses meilleurs alliés parmi ces pays pour réaliser des choses, par exemple dans le domaine humanitaire (Syrie, Yémen) ou pour amener le Conseil de sécurité à mener une politique plus « féministe », par exemple en associant davantage les femmes à des négociations de paix.

L'ambassadeur a également évoqué deux sommets importants qui se tiendront cette année dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'un sur le climat qui aura lieu le 23 septembre prochain et l'autre sur les ODD, les 24 et 25 septembre. Le sommet sur le climat doit donner une nouvelle impulsion à la volonté politique nécessaire pour progresser plus rapidement dans un certain nombre de domaines clés. La Suède et l'Inde mènent les discussions sur la transformation industrielle. Le sommet sur les ODD doit faire un bilan intermédiaire après qu'en juillet 2019, tous les pays auront présenté leur premier rapport national de mise en œuvre des ODD. La Suède et les Bahamas sont chargés de préparer la déclaration finale de ce sommet.

La discussion a permis d'approfondir quelques questions: la réforme du Conseil de sécurité (on pourrait au moins obliger les membres permanents à justifier leurs vetos devant l'Assemblée générale) ; les problèmes financiers de l'ONU (les Etats-Unis ont unilatéralement réduit leur contribution obligatoire au budget des opérations de maintien de la paix de 28 à 25 %) ; l'adoption de règles internationales en matière de cybersécurité.

Alain Destexhe a posé une question sur le respect du régime de sanctions contre la Corée du Nord. Pol Van den Driessche a déploré l'impuissance manifeste de la communauté internationale face au problème chypriote, alors qu'en l'occurrence la rivalité entre les grandes puissances ne semble pas être un facteur déterminant. L'Union européenne ne prend pas d'initiatives non plus.

La discussion a été suivie d'un deuxième briefing plus technique sur la réforme du travail de l'ONU en matière de développement et sur le nouvel accord actuellement en cours de discussion entre l'ONU et les pays membres concernant le financement de ces activités par des contributions volontaires (*Funding Compact*). Le principe de cet accord est que les pays membres feraient moins de financement de projets au profit d'un financement de base et qu'en contrepartie, l'ONU garantirait plus de transparence, une approche plus axée sur les résultats et davantage de cohérence dans ses activités.

2. La délégation a également rencontré le Représentant permanent belge, l'ambassadeur Marc Pecsteen de Buytswerve, ainsi que ses deux adjoints, les ambassadeurs Jeroen Cooreman et Karen Van Vlierberge.

Ils ont eu un échange de vue sur les thèmes de la conférence de l'UIP ainsi que sur les dossiers qui sont prioritaires pour la Belgique à l'ONU et notamment au Conseil de sécurité. La situation en R.D. du Congo après les élections récentes et le problème du retour des Belges partis combattre en Syrie ont également été abordés.

3. En sa qualité de facilitateur de l'UIP pour Chypre, le sénateur Van den Driessche a profité de sa présence à New York pour avoir un entretien sur cette question avec un expert du secrétariat de l'ONU.

M. Hervé Lecoq, directeur adjoint de la division Europe et Asie centrale des départements Affaires politiques, Consolidation de la Paix et Opérations de maintien de la paix, a esquissé l'état actuel des choses dans la recherche d'un règlement de la question chypriote, presque deux ans après l'échec des pourparlers de Crans-Montana, qui avaient suscité tant d'espoirs.

Jane Holl Lute a été désignée comme envoyée spéciale de l'ONU pour Chypre et chargée d'une navette entre les différentes parties afin de les aider à se mettre d'accord sur un nouveau cadre pour les négociations, pour le moment sans résultats tangibles. Entre-temps, la mission de maintien de la paix de l'ONU (UNFICYP) conduite par Elisabeth Spehar reste présente sur le terrain. Cette mission est toutefois contestée au sein du Conseil de sécurité. Certains pays, à commencer par les Etats-Unis, estiment que la mission ne peut être maintenue que s'il y a des progrès en vue d'un règlement politique du conflit. D'autres pensent que l'opération reste nécessaire comme facteur de stabilité. Le Conseil de sécurité est appelé à se prononcer à nouveau sur le renouvellement de la mission en juillet prochain.

Les deux leaders, Nicos Anastasiades et Mustafa Akinci, se sont rencontrés deux fois au cours de 2018 et auront une nouvelle rencontre dans quelques jours. On ne peut donc pas dire que rien ne se passe mais la confiance n'est pas encore de retour après l'échec de Crans-Montana. Des élections présidentielles auront lieu en Chypre du Nord en mars 2020. Il y a un challenger moins disposé au compromis que M. Akinci et il n'est pas exclu qu'il l'emporte.

M. van Den Driessche a demandé ce qu'on pourrait faire d'autre pour faciliter le processus de paix. M. Lecoq a loué les efforts de l'UIP, qui continue à réunir des parlementaires des deux côtés. Il importe que le processus de paix ne se limite pas aux deux leaders et à leurs négociateurs. Il devrait y avoir une certaine pression ou au moins le soutien de la population et les parlementaires sont bien placés pour traduire ces aspirations venant de la base. Malheureusement, il y a très peu de contacts entre les deux communautés. Ce manque explique aussi pourquoi le secteur privé ne peut guère contribuer à un rapprochement sur le terrain (voir par exemple l'absence d'interopérabilité des systèmes de téléphonie mobile). Sans pression externe, notamment de la part des grandes puissances, les perspectives d'un règlement rapide du conflit restent faibles. L'UE pourrait également jouer un rôle plus actif.
